

Note sur les mouvements de populations vers les îles du Lac Tchad

Diffa, Niger

Le 15 mars 2018

I- Contexte et justification

Selon une étude de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) sur les îles du Lac en 2015, il est écrit que le Lac Tchad est l'une des seules zones rurales sahéliennes avec un solde migratoire positif. Ce solde migratoire positif est lié au fait que le lac Tchad offre des ressources qui en font à la fois un grenier vivrier, un pôle économique de grande importance et un refuge en cas de sécheresse pour des nombreuses populations comme les travailleurs agricoles saisonniers ou permanents, les pêcheurs, les pasteurs ou les commerçants.

Cette étude montre que le lac est une zone à fort potentiel, c'est-à-dire d'un côté, il possède des terres fertiles et riches pour le pâturage, et offre d'importants potentiels agricoles et pastoraux. De l'autre côté, les marécages et les eaux du Lac offrent des conditions de reproduction et de croissance des poissons très favorables. D'après les experts de l'IRD, le mode d'exploitation des ressources au lac Tchad peut se résumer par une stratégie d'adaptation à la variabilité du milieu qui s'exprime en trois « M » : Mobilité, Multiactivité, Multifonctionnalité. La mobilité est celle des populations, qui suivent les ressources au cours de l'année et s'adaptent à leur variabilité interannuelle. La pluriactivité est généralisée au sein des exploitations, où l'on pratique la pêche, l'agriculture et l'élevage, selon des dosages variables en fonction des groupes et les années. La multifonctionnalité permet de valoriser la même portion de terre par différentes activités (pêche, agriculture, élevage) au cours de l'année.

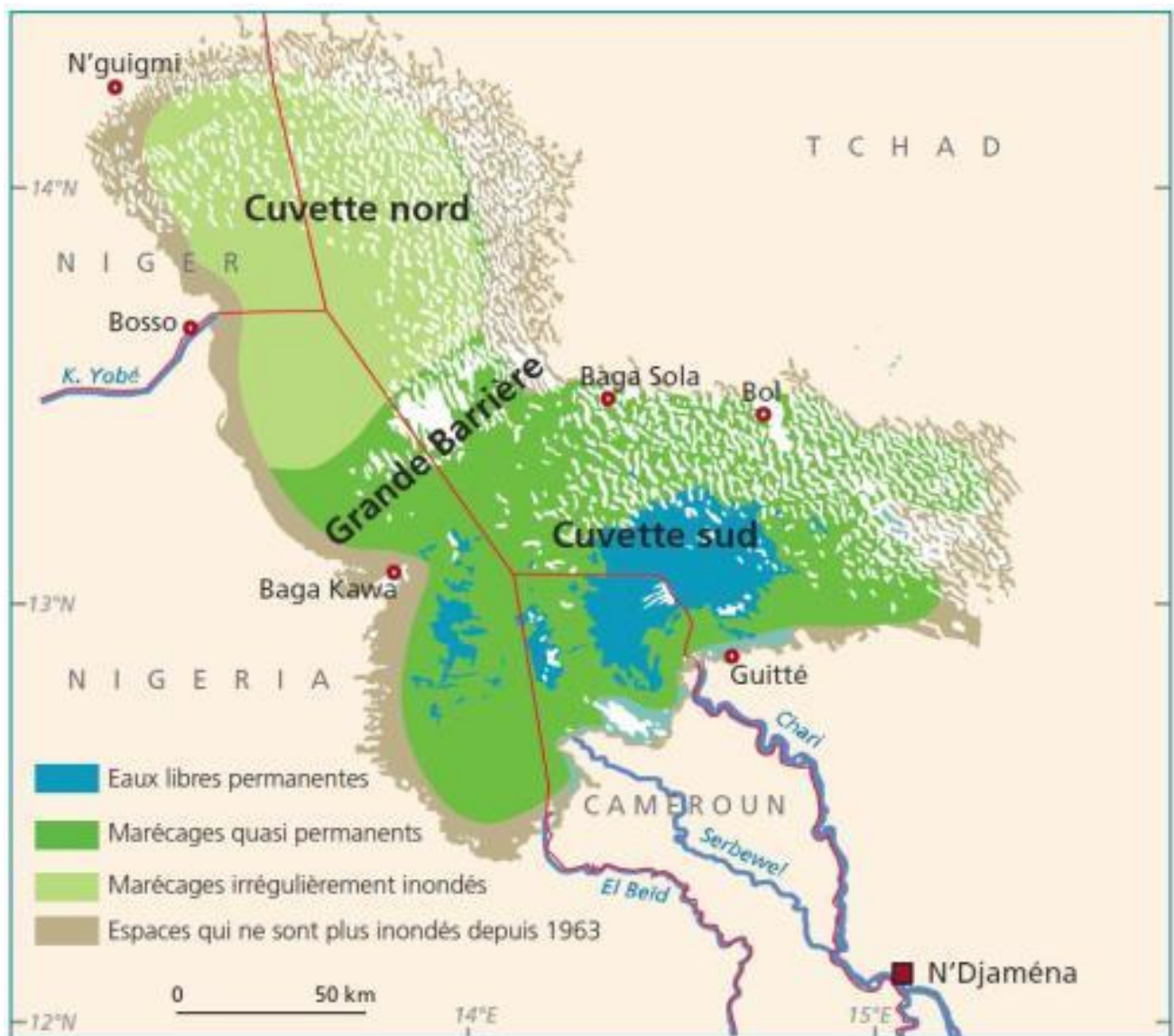
Suite à l'insécurité liée à la présence des éléments du groupe arment dans les îles et aux opérations militaires, les îles du Lac ont été déguerpies en 2015. Les déplacés se sont installés progressivement dans la commune de Nguigmi, Kablewa, Gueskerou, et Bosso. Les restrictions et autres mesures liées à l'état d'urgence ont réduit leurs moyens de subsistance ne pouvant plus réaliser la pêche et l'agriculture. Au début du deuxième trimestre de l'année 2017, des mouvements spontanés pendulaires de retour vers certaines îles du Lac ont été signalés par les points focaux d'alerte.

Suite à l'attaque kamikaze du camp de Kablewa en juin 2017 et l'attaque de N'Galewa en juillet 2017 avec l'enlèvement de 39 personnes, le camp de Kablewa a été vidé. Certains déplacés se sont installés sur les champs dunaires au nord du village de Kablewa et d'autres à Nguigmi, Kindjandi, Toumour et Bosso.

Ce déplacement a exacerbé les conditions de vie déjà précaire de ces populations car l'assistance humanitaire est fournie actuellement à Diffa aux ménages selon le degré de vulnérabilité et certains cas de protection individuelle ne sont pas pris en compte. Suite à ces multiples déplacements, le rapport d'évaluation de l'ONG OXFAM à Diffa de février 2017 ressort que 20% des pêcheurs avouent avoir marié précocement leurs filles pour palier à la baisse de revenu due aux restrictions liées à l'état d'urgence et ces populations sont confrontées aux risques de protection au quotidien (stigmatisation des Boudoumas venus des îles etc.)

De janvier au fin février 2018, les points focaux ont signalé un départ d'environ **1257** personnes vers les îles du lac (Tchad, Niger, Nigeria). Les raisons de ce mouvement seraient l'insuffisance de l'assistance humanitaire en vivres, le surpeuplement du site (Kindjanji), le manque de moyens de subsistance, l'absence d'activités génératrices de revenus, le déficit d'opportunités en matière d'activités agricoles et de pêche, l'insuffisance de la production pastorale ou le surpâturage, l'insuffisance en eau pour réaliser les cultures de contre saison et d'autres restrictions socio-économiques liées à l'état d'urgence.

II- Différents types de mouvement vers les îles du lac Tchad, du Niger, et du Nigeria



Carte schématique de la situation du Lac Tchad (Source: Atlas du Lac Tchad)

Selon les personnes qui font des mouvements vers îles du Lac, les spécificités actuelles selon les pays (Tchad, du Niger et du Nigeria) permettent aux déplacés de faire le choix de leur destination en prenant en compte le facteur sécuritaire, la facilité d'accès et leur nationalité (nigérienne, nigériane).

1-Mouvement vers les îles du Lac- côté Tchad

Selon les points focaux, les zones de départ sont Kintchandi, Kablewa, Toumour et Nguigmi. Ils transitent par les sites de Djakimé, Deleram, Djakaouré, Daboua, Djoun, Sevray Mala Garana Bourara, Kisga, Kayowa et Karéré pour destination finale qui sont les îles de Tchoukou Talia, Diomaram et autres au Tchad. En effet, ce trajet dure entre 3 à 5 jours maximum de marche à pied, certaines y vont à bords de voiture du Niger au Tchad (Bagassola) et ensuite les îles du Lac Tchad (durée de 2 jours).

Les personnes qui font des mouvements vers îles du Lac Tchad estiment que celles –ci offrent plus de sécurité car les forces de sécurité ont des positions fixes à Diomaram et Tchoukou Talia (Tchad) et l'accès est plus facile pour retourner dans ces îles en passant par la commune de Nguigmi. Les personnes qui se déplacent estiment que les îles du Tchad offrent plus d'opportunités de commerce de poisson, contrairement aux îles du côté du Niger et la possibilité de cultiver du maïs en cette période de l'année. En total, environ 460 personnes sont partis de janvier à février.

2- Mouvement vers les îles du Lac- côté Niger

Pour les îles du Lac du côté nigérien, environ 312 jeunes en majorité des PDI en provenance de Kintchandi, Bosso, Toumour et Kablewa se sont déplacés vers les îles les plus proches de la commune du Bosso (Nkrna Galagala, Tillia, Libye Soroa, Kla Koumana, Gouptia, Kania, Kourna, Toulla, Maria, Gorgol) et Kablewa (Lelewa, Gadra, Liberia) afin de réaliser des activités de pêche. Très peu se déplacent avec leurs familles, et ceux quittant de Kindjandi et Toumour, sont les chefs de ménages en majorité qui partent laissant leur famille sur les sites. Selon les points focaux, la plupart de ces personnes qui partent de Kablewa et Kindjandi ne bénéficient pas d'assistance alimentaire ou estiment la quantité insuffisante pour couvrir les besoins de leur famille. En majorité, ils n'ont pas d'activité génératrice de revenu sur les sites ce qui pousse les jeunes et chefs de ménages à partir vers les îles pour assurer leur survie et celles de leurs familles à travers les activités de pêche et agriculture.

Certains éleveurs, en majorité les peulhs, sont contraints de retourner suite au déficit fourrager ou l'insuffisance pastorale.

L'accès vers les îles en passant par Kablewa, Bosso, Nguigmi n'est pas facile pour les patrouilles des FDS et les déplacés doivent partir clandestinement et à des heures sans patrouille. La suspicion pèse sur tous ceux qui y vivent aujourd'hui d'appartenir au groupe arme- les personnes qui font des mouvements vers les îles sont suspectés de complicité et arrêtés parfois.

Les points focaux ont rapporté des cas de tensions intercommunautaires entre les éleveurs peuls, les arabes mohamid et les boudouma dans les îles du Lac. Les peulhs et arabe mohamid seraient armés et occupent présentement les îles proches de Nguigmi (Gadra et Lelewa) qui sont aussi des zones propices pour le pâturage.

Le trajet en passant par les localités du Niger dure environ six heures de marche, et plusieurs personnes surtout les pêcheurs font des mouvements pendulaires (aller et retour) pour vendre le poisson et visiter leur famille sur les sites.

Il a été rapporté que dans certaines parties des îles, les éléments du groupe armé non étatique demandent de payer la dîme/ impôt pour rester ou réaliser les activités.

3-Mouvement vers les îles du Lac- côté Nigeria

Les sites de départ du Niger sont Kindjanji, Nguigmi, Gagamari, camp de Sayam Forage, Toumour, Chetimari. En plus des départs du Niger, il a été signalé un départ d'environ cent (100) personnes d'origine nigériane qui seraient retournées à Baga Kawa en provenance de Camp de Darsalam au Tchad en transitant par Nguigmi et Diffa, ensuite vers Maiduguri (Nigeria). Selon les personnes interviewées, la localité de Baga Kawa et les îles environs deviennent de plus en plus sécurisées et propices aux activités de pêche et agriculture.

Pour les îles du Lac en territoire nigériane, notamment celles à proximité de Baga Kawa, les personnes interviewées rapportent une reprise progressive des activités de pêche et d'agriculture. Les positions militaires sont observées mais néanmoins les populations réussissent à réaliser leurs activités dans un rayon de sécurité autorisé par les FDS (un convoi de véhicules transportant du poisson de Baga Kawa vers Maiduguri toutes les deux semaines pour la vente).

Selon les personnes interviewées, la sécurité n'est pas garantie car des exactions sont perpétrées par les éléments du groupe armé sur le trajet vers ces îles tels que des cas de vols, extorsion de biens et taxes illégales.

La reprise des activités de pêche et d'agriculture justifie des départs spontanés des réfugiés vers Baga Kawa au Nigeria depuis le deuxième trimestre 2017 jusqu'à ce jour (environ 485 personnes partis de janvier à février).

III- Risques de protection encourus par les populations suite à ces mouvements

Ce mouvement pourrait engendrer plusieurs risques de protection parmi lesquels on peut citer entre autres :

- Risque de séparation de famille avec des risques d'exposition des enfants et femmes aux exploitations et abus (car pour la plupart, certains membres de la famille restent sur le site, enfants très jeunes, femmes enceintes, personnes âgées);
- Le risque d'enrôlement des enfants dans le groupe armé une fois sur les îles;
- Risque de se faire arrêter par les FDS;

- Le retour dans les îles du Lac pourrait les exposer à l'insécurité qui règne dans les îles et aux restes d'explosifs de guerre car zone militarisée;
- La distance des sites vers les îles qui exposent les femmes et les filles aux risques de VBG (viols, agressions sexuelles, violences physiques, etc.);
- La pratique de sexe de survie qui pourrait prendre de l'ampleur chez les filles et les femmes chefs de ménages, pour couvrir les besoins de la famille pendant le départ des hommes qui laissent leurs familles sur les sites;
- L'abandon scolaire chez les enfants suite au départ de certains ménages vers le Lac;
- Risque de recrudescence des heurts intercommunautaires particulièrement entre les boudouma et les peulh;
- Risque de prolifération des armes conduisant à des assassinats et règlements de compte.

IV- Recommandations

Recommandations	Responsables
Faire un plaidoyer auprès des autorités pour entamer les discussions stratégique sur le cadre de retour pour les déplacés des îles du Lac	GTP
Attirer l'attention du gouvernement sur la question de prolifération d'arme à feu à proximité et dans les îles du lac (Bosso, Nguigmi) et les risques que court la population	GTP
Sensibiliser les PDI sur les risques sécuritaires encourus sur le trajet de retour vers les îles car militarisés et avec présence des groupes armés non étatiques	Gouvernement
Sensibiliser les déplacés sur le risque d'exposition aux restes explosifs de guerre dans les îles	CNCCAI, acteurs de protection
Sensibiliser les déplacés sur les risques liés à la séparation de famille	Acteurs de protection
Sensibiliser les personnes déplacées sur les risques de protection qu'ils peuvent encourir lors du trajet qui dure entre 3 à 5 jours (viol, agression sexuelle, agression physique, extorsions de biens.....)	Acteurs de protection